



ARRÊTÉ

N° : 2026-83

Exécutoire le : 03 JUIN 2026

Notifié le : 03 JUIN 2026

Publié le : 20 JUIL. 2026

FINANCES

Arrêté portant modification de l'arrêté de régie Aqualac – Arrêté n°2026-76

Le Président de Grand Lac,

- VU l'arrêté n°2017-24 du 25 janvier 2017 portant création de la régie de recettes du centre aquatique d'AQUALAC,
- VU la décision n°2025-174 du 20 juin 2025 portant modification de la régie de recettes du centre aquatique AQUALAC
- VU l'arrêté du 27 avril 2026 n°2026-76 portant nomination de Madame Marina CACCIATORE épouse WITH en qualité de régisseur titulaire de la régie de recettes d'AQUALAC, et Messieurs Hervé COLIN, Julien BOURGÈS, Sylvain HEMERY, Thierry JEAN-GILLES et Madame Amandine BAS en qualité de mandataires suppléants,
- Considérant qu'il y a lieu de procéder à la rectification d'une erreur matérielle et de modifier les dispositions relatives au versement de la nouvelle bonification indiciaire,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : ATTRIBUTION DE LA NOUVELLE BONIFICATION INDICIAIRE

Les régisseurs titulaires percevront la NBI selon la réglementation en vigueur. Les mandataires suppléants ne percevront pas la NBI selon la réglementation en vigueur.

ARTICLE 2 : CARACTERE EXECUTOIRE

Une copie du présent arrêté sera adressée à :

- Mme la préfète de Savoie,
- Le receveur,
- Madame Marina CACCIATORE (épouse WITH)
- Monsieur Hervé COLIN
- Monsieur Julien BOURGES
- Monsieur Sylvain HEMERY
- Monsieur Thierry JEAN-GILLES
- Madame Amandine BAS

Cet arrêté, une fois exécutoire, pourra être contesté :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par lettre adressée à Grand Lac, le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par introduction d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

Aix-les-Bains, le 16 juin 2026

Le Président,
Renaud BERETTI



Notification et signature des agents :

(Faire précéder la signature de la mention manuscrite « vu pour acceptation »)

Le 03/06/2026

Signature du régisseur titulaire,

Madame Marina CACCIATORE

vu pour acceptation

Le 03/06/2026

Signature des mandataires suppléants,

Monsieur Hervé COLIN

Monsieur Julien BOURGES

Vu pour acceptation

Monsieur Sylvain HEMERY

"Vu pour acceptation"

Monsieur Thierry JEAN-GILLES

Vu pour acceptation

Madame Amandine BAS

"vu pour acceptation"